

# Etude xylologique et typologique des tablettes à écriture antiques en bois à partir des découvertes faites à Saintes (Charente-Maritime)

Nima SAEDLOU, Monique DUPÉRON

UMR 5143 - Laboratoire de Paléobotanique et Paléoécologie (Paris 6)  
12, rue Cuvier 75005 Paris  
saedlou@mnhn.fr – mduperon@sncv.jussieu.fr

## Résumé

Les tablettes à écriture en bois, au-delà des données paléographiques, nous livrent des informations d'ordres typologique et xylologique. La typologie des tablettes semble tout d'abord liée à une certaine utilisation sociale tels les *codex triplex* servant à consigner les actes importants. Elle met aussi en évidence deux techniques d'écriture : dans un cas, une partie centrale évidée reçoit de la cire étalée sur laquelle le texte est gravé à l'aide d'un stylet, dans l'autre cas, une surface plane reçoit des inscriptions à l'encre. Contrairement aux tablettes écrites à l'encre pour lesquelles des essences de proximité (principalement des feuillus) étaient largement employées, les tablettes gravées étaient surtout réalisées dans des bois de résineux : majoritairement sapin (*Abies alba*) et épicéa (*Picea abies*). La localisation des sites où ces dernières ont été découvertes dépassant l'aire naturelle de répartition de ces deux essences, des questions sur leur origine et leur importation se posent.

## Abstract

Wooden writing tablets give paleographical but also typological and xylological data. Typology of writing tablets seems to be link to a specific social use like "codex triplex" used for legal documents. It corresponds to different technics for writing : the recessed surface with a wax coating could be incised by a stilus (stylus-tablets) or on the other hand, the plane surface was inscribed in ink (leaf-tablets). Local woods (specially hardwood) were used for leaf-tablets whereas softwoods, specially fir (*Abies alba*) and spruce (*Picea abies*) for the stylus-tablets. The area, where the stilus-tablets have been discovered, is wider than the natural area of these two woods, so the question of their origin and importation can be discussed.

Les supports d'écriture antiques en bois font partie des objets domestiques retrouvés dans les sites archéologiques. Au-delà de l'information typologique, ils ont surtout intéressé les paléographes pour les écritures laissées à leur surface.

Pour notre part, l'étude d'un corpus d'objets en bois découverts à Saintes, Charente-Maritime (Saedlou, 2002) a fourni un certain nombre de tablettes à étudier : ces supports dont les écrits n'ont malheureusement jamais pu être déchiffrés, ont donné lieu à des identifications botaniques. La diversité des essences employées nous a amené à élargir notre vision aux exemples de tablettes répertoriées dans la littérature (fig.1) et à nous y intéresser sous l'angle de la xylologie. A travers cette étude, nous avons cherché à connaître l'implication de la matiè-

re première dans la réalisation et la typologie de ces objets. Connue depuis la plus haute antiquité égyptienne, l'usage des tablettes en bois a perduré durant le Moyen-Age, mais afin de délimiter un cadre chronologique, seules les tablettes datant des cinq premiers siècles de notre ère ont été considérées.

Au sens large, une tablette ou *tabella* désigne une planchette : tablette de bois, de pierre ou de métal. Selon Lafaye (1877-1919) les *tabellae ceratae* existaient chez les Grecs depuis la plus haute Antiquité. Ces supports étaient présents dans tous les lieux où l'écriture se pratiquait, c'est-à-dire dans les écoles, les familles, les tribunaux, les commerces et toutes les relations de la vie sociale. Selon leur destination et leur utilité, ces tablettes avaient plusieurs tailles. Celles de petites dimensions pouvaient être



**Figure 1** : Localisation des tablettes citées dans le texte  
 1-Vindolanda (Bardon Hill) ; 2-Carlisle ; 3-Londres ; 4-Vannes (Morbihan) ; 5-Rennes ; 6-Rezé-les-Nantes (Loire-Atlantique) ; 7-Le Mans (Sarthe) ; 8-Saintes (Charente-Maritime) ; 9-Toulon ; 10-Région de Tébessa (Algérie) ; 11-Tzum (anciennement Tolsum, Pays-Bas) ; 12- Rottweil (Bad-Würtemberg) ; 13-Untereschenz (Suisse) ; 14-Oberwinterthur (Suisse) ; 15-Pompéi (Italie)

transportées avec soi comme un carnet de notes ; d'autres, beaucoup plus grandes servaient à tenir des comptes.

Deux sortes de tablettes en bois, révélées par l'archéologie, semblent coexister dans l'Antiquité.

## 1. - Tablettes à cire gravée avec un stylet

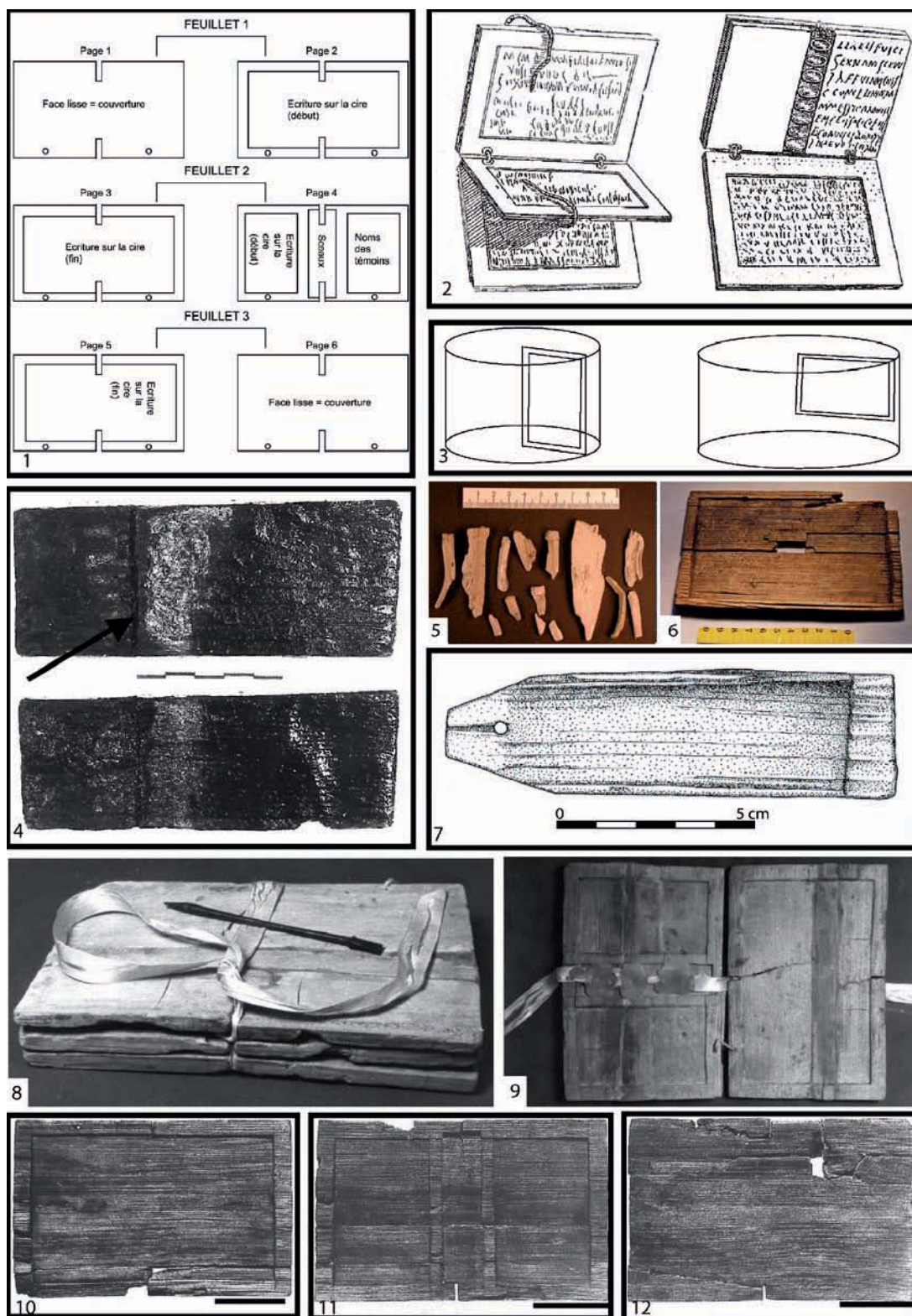
Il en existait de différents types.

La tablette à un feuillet unique, telle qu'elle a été représentée sur une stèle sculptée de Saintes (Coulon, 1995), semble avoir eu un usage essentiellement scolaire. Un feuillet unique de taille plus réduite pouvait aussi correspondre à une étiquette ; c'est le cas du plus ancien support retrouvé à Saintes (fig.2-7), datant de la fin du premier siècle de notre ère, découvert dans le puits Renaud

Rousseau. Cette pièce a une forme générale rectangulaire se rétrécissant d'un côté. Elle a été évidée sur quelques millimètres dans sa partie centrale devant recevoir de la cire finement étalée sur laquelle des inscriptions pouvaient être notées à l'aide d'un stylet. Le trou visible dans l'extrémité rétrécie devait permettre d'accrocher l'étiquette à un support, ce que confirme la marque d'usure entre le trou et l'extrémité la plus étroite, probablement laissée par le fil permettant son accrochage. Cet objet a été réalisé dans du bois de sapin (*Abies alba*).

D'autres types de tablettes étaient formés d'un nombre variable de feuillets constituant le *codex* : ils étaient assemblés au moins par deux (*codex duplex*), mais le plus souvent par trois : le *codex triplex* servant à consigner les actes importants. Des *codex* à cinq feuillets (*quinquplex*) ou plus (*multiplex*) ont aussi été découverts.

Dans le cas du *codex triplex*, chaque feuillet est constitué de deux pages ayant des fonctions particulières (fig.2-1).



**Figure 2** : 1- Schéma des trois feuillets d'un codex triplex ; 2- Exemple de l'orientation de l'écriture sur un codex triplex (Lafaye, 1878) ; 3- Schéma de l'orientation du débit d'un feuillet dans un tronc ; 4- Fragments d'un objet interprété en tant que tablette, puits 2 du site « 10 rue Port-la-Rousselle » (Saintes) ; 5- Fragments d'une tablette en tilleul, puits G des « Ateliers Municipaux » (Saintes) ; 6- Feuillet central d'une tablette en sapin, site des Petites Sœurs des Pauvres (Saintes) ; 7- Etiquette en sapin, puits Renaud Rousseau (Saintes) (dessin D. Charrier) ; 8, 9- Reconstitution d'un codex triplex, puits G du site des « Ateliers Municipaux » (Saintes) (clichés Musée Archéologique de Saintes) ; 10, 11, 12 – Trois feuillets provenant d'un codex triplex, puits G du site des « Ateliers Municipaux » (Saintes) (Cliché G. Vienne)



Le premier feuillet est constitué d'une page de couverture et d'une page évidée ; l'évidement central permettait au scribe d'étaler la cire à l'intérieur du cadre. L'écriture se faisait au moyen d'un styilet métallique muni d'un côté d'une pointe et de l'autre d'une spatule permettant de racler la cire et donc d'effacer le texte. Pour être reliés les uns aux autres, les feuillets appelés *cerae* de chaque tablette (*tabella*) portaient de petits trous sur le côté servant à passer un cordon (Vienne, 1992). Le deuxième feuillet se compose de la page 3 où est écrit la fin du texte et de la page 4 à trois parties évidées : une partie recevant le contrat d'achat ou les actes juridiques, l'autre les noms des témoins disposés à gauche et à droite d'une bande creusée dans le bois – celle-ci est destinée à recevoir les sceaux que les témoins apposaient par dessus une ficelle qui permettait aux deux premiers feuillets (1 et 2) d'être scellés. Ce système assurait l'inviolabilité du texte intérieur (*scriptura interior*) tout en permettant de connaître à tout moment le texte original. En cas de litige, le juge, après avoir vérifié l'intégrité du système, invitait les témoins à reconnaître leur sceau et ouvrait la tablette (Marichal, 1992). Le troisième feuillet est identique au premier feuillet : une page entièrement évidée et l'autre servant de couverture. L'orientation de l'écriture sur la page 5 n'est pas la même selon les différents auteurs : pour Boissevain (1920), cette orientation change, ce qui permettrait de distinguer les feuillets 1 et 3. En revanche la représentation de la tablette tirée de Lafaye (1877-1919) (fig.2-2) montre une orientation du texte similaire dans les feuillets 1 et 3. Dans ce cas, qui semble être celui des *codex triplex* de Saintes, en absence de texte, les feuillets 1 et 3 peuvent être intervertis.

Un nombre relativement important de fragments de tablettes ou de *codex triplex* entiers ont été retrouvés dans trois sites à Saintes ce qui démontre que ces objets devaient être couramment utilisés. Ces tablettes ayant été découvertes dans le comblement de puits à eau, leur datation a été réalisée archéologiquement grâce à la présence, à proximité, d'objets dont les durées de circulation sont parfaitement connues, telles les monnaies ou les céramiques.

Sur le site des Ateliers Municipaux, quatre supports complets de type *codex triplex*, ont été mis au jour, ce qui en fait un site exceptionnel pour ces découvertes (Rouvreau, 1975) (fig.2-10, 11 et 12). Une des tablettes a ainsi pu être entièrement restaurée et ré-assemblée (fig.2-8 et 9). Les dimensions des feuillets sont comprises entre 190 et 220 mm de longueur, et 130 à 160 mm de largeur. Ces quatre *codex triplex* ont été fabriqués dans du bois de sapin (*Abies alba*) et datent de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle.

Datant de la même période, d'autres feuillets de tablettes en bois ont été mis au jour dans le puits 9 du site des

Petites Sœurs des Pauvres mais aucun *codex triplex* entier n'a pu être reconstitué. Un feuillet (fig.2-6), présente un côté entièrement évidé et l'autre partagé en trois parties ; il constituerait donc le feuillet central d'un *codex triplex*. Ses dimensions, de 162 mm sur 106 mm, sont plus petites que celles des tablettes du puits G, mais il a également été réalisé dans du bois de sapin (*Abies alba*).

Un ensemble de fragments est composé des restes de quatre tablettes également en sapin (*Abies alba*). Parmi ces objets, on peut remarquer deux petits feuillets avec 2 encoches de chaque côté : de dimensions nettement inférieures au *codex triplex*, ils devaient plutôt servir dans des correspondances moins officielles. Deux des tablettes découvertes peuvent aussi être des réemplois de tablettes plus grandes.

En déterminant une poche de 26 fragments de tablettes, il est apparu que 8 d'entre eux sont en épicéa (*Picea abies*) alors que 18 sont en sapin (*Abies alba*). Sans présager du nombre de tablettes présentes, ceci permet de dire qu'elles étaient au minimum deux, réalisées chacune dans un bois spécifique. Elles devaient appartenir typologiquement au genre *codex triplex* car sur certains fragments ont été observés les caractéristiques d'un feuillet central.

Comblé entre le III<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, le puits 2 du site de la rue Port-la-Rousselle a livré un reste de tablette. Ce fragment comporte un côté plein et un autre évidé. Bien qu'il ne soit pas entier, la longueur de la page (130 mm), inférieure à toutes celles trouvées par ailleurs, fait penser qu'il peut s'agir de la plus petite des tablettes découvertes à Saintes. Son bois est du sapin (*Abies alba*).

De comblement plus ancien (dernières décennies du II<sup>e</sup> siècle), le second puits de ce site a livré deux fragments (fig.2-4), identifiés comme appartenant à une tablette, posant un problème typologique. En effet, plusieurs observations semblent aller à l'encontre de cette interprétation : d'une part, ces plaquettes, exposées au Musée Archéologique de Saintes, ont une épaisseur supérieure à celle des autres tablettes ; d'autre part, aucun système permettant l'accrochage des plaquettes entre elles (comme dans les *codex duplex* ou *triplex*) ou sur un support quelconque (cas des étiquettes) n'est visible. Malheureusement, dans le musée le système de présentation de cet objet, fixé par un fil de nylon sur un support en bois, nous a empêché d'observer l'une des faces ; cependant une photographie, datant de la mise au jour de l'objet nous la montre. Elle ne présente pas de face évidée typique des tablettes à écriture. Ces plaquettes ont, en outre, été fabriquées en chêne (*Quercus sp.*), un bois qui ne semble pas avoir été utilisé pour la fabrication de tablettes. Une trace, probablement laissée par une scie, peut être observée au centre de l'objet (flèche fig.2-4).

Comme nous venons de le constater, la fabrication des tablettes se faisait généralement en sapin (*Abies alba*), essence majoritairement identifiée à partir des tablettes de Saintes et de celles retrouvées dans d'autres sites archéologiques ; c'est également l'essence la plus souvent citée pour cet usage dans les textes antiques. Son emploi pour la fabrication des tablettes est attesté dans une aire géographique assez vaste s'étendant à toute l'Europe romaine (Dietrich, 1992) :

- en Frise (Pays-Bas), près de Tzum, a été mis au jour en 1917 un feuillet d'une tablette rectangulaire. Cette tablette semble, par sa description, en tout point semblable à celles retrouvées à Saintes, bien qu'elle soit de dimension plus réduite : 116 mm sur 136 mm. Chaque face du feuillet est évidée rectangulairement sur 96 mm de largeur et 116 mm de longueur. Datée du début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., cette tablette devait être, d'après l'auteur (Boissevain, 1920), le panneau central d'un triptyque,
- à Pompéi, ont été exhumées 153 tablettes contenant des quittances délivrées depuis l'an 15 jusqu'à l'an 62. Ces tablettes ont en moyenne une hauteur de 100 à 150 mm et une largeur inférieure. Les triptyques y sont beaucoup plus nombreux que les diptyques (Marichal, 1992),
- en Angleterre, le sapin a aussi été signalé pour la majorité des « stylus tablets », entre autres à Carlisle où 21 fragments ont été mis au jour (Collingwood et Wright, 1992),
- en Allemagne, la ville de Rottweil a livré deux fragments de tablettes de cette même essence datant des deux premiers siècles de notre ère (Laur-Belart, 1955),
- en Suisse, de nombreuses tablettes en sapin ont été décrites à Oberwinterthur (Hedinger et Urs, 2003),
- en France, c'est le bois utilisé pour plusieurs tablettes découvertes à l'ouest du pays : à Vannes (Morbihan) sur le site Sainte Catherine (Dietrich, 1992) ; à Rennes sur le site de la place Hoche, pour une tablette datant du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (Guitton, 2000).

Dans les textes antiques, Théophraste<sup>1</sup> cite cette essence comme le matériau privilégié des tablettes à écrire. Mais le sapin n'est pas l'unique résineux ayant servi à la fabrication de *codex* :

- à Oberwinterthur (Suisse) de nombreuses tablettes en épicéa ont été décrites (Hedinger et Urs, 2003), de même qu'en France où nous avons identifié cette essence sur deux fragments de tablettes provenant du site des « Filles-Dieu » au Mans (Sarthe) (Saedlou, 2003) ;
- en Angleterre à Vindolanda (nom antique de Chesterholm), deux « stylus tablets » examinées sont en mélèze (*Larix*) ou en épicéa (*Picea*), deux bois non indigènes et donc sans doute importés (Bowman et

Thomas, 1983). L'épicéa commun (*Picea excelsa*) est aussi cité par Marichal (1992). Il est à noter que cette essence peut être aisément confondue avec le mélèze (*Larix decidua*) en raison de caractères anatomiques très voisins.

- d'autres résineux servant à la fabrication de ces objets ont aussi été identifiés : le cyprès, l'if, le « thuya », et le pin sont cités par Lafaye (1877-1919) ; du pin (*Pinus halepensis*) a servi à la fabrication de la tablette retrouvée dans le port antique de Toulon (Ramière, 1992) ; la plupart des tablettes de Rezé-lès-Nantes semblent être également en pin (Deschamps et Pirault, 1999), bien qu'aucune observation anatomique puisse confirmer cette identification.

Concernant les bois de feuillus, les exemples sont plus rares. Deux tablettes en bois d'érable ont été mentionnées : une d'elles, trouvée à Unterschenz (Suisse), date du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et a des dimensions inférieures à celles des tablettes traditionnelles (longueur : 7,9 cm ; largeur : 4 cm ; épaisseur : 0,5 cm). Deux trous pour le passage de ficelles sont présents ainsi que l'évidement sur une face (Hedinger et Urs, 2003). L'autre tablette en érable (*Acer* sp.) est originaire de Carlisle en Angleterre. Quelques tablettes en hêtre (*Fagus sylvatica*) et une en buis (*Buxus sempervirens*) ont été découvertes à Londres (Collingwood et Wright, 1992).

Pour expliquer le choix de la matière première, il faut prendre en compte les propriétés physiques du bois et donc essayer de comprendre comment l'objet a été façonné. Toutes les tablettes ont dû être fabriquées suivant les mêmes étapes :

- 1/ fendage
- 2/ ébauchage et planage au couteau ou au ciseau
- 3/ traçage de traits délimitant l'évidement
- 4/ creusement des cavités destinées à recevoir la cire
- 5/ perçage de trous permettant la réunion des différents feuillets.

Le bois pouvait être fendu suivant les rayons, puis les tablettes taillées soit dans le sens de la longueur soit de la largeur de la pièce de bois obtenue (fig.2-3). Le type de taille devait être choisi en fonction du diamètre du tronc disponible : un petit diamètre impliquait de tailler une tablette dans le sens de la longueur (selon le fil du bois) ; pour un diamètre plus grand, la tablette pouvait être fabriquée dans le sens de la largeur. Le choix se portait sûrement sur des essences pouvant fournir des troncs d'un assez gros diamètre et se fendant facilement. A Saintes, les tablettes sont toutes débitées sur quartier, ce qui semble faciliter la réalisation de l'évidement central. Pour tous ces objets, l'amincissement central destiné à recevoir la cire nécessite un bois assez solide pour être ainsi travaillé.

(1) Théophraste, trad. 1993 par S. Amigues, *Recherches sur les plantes. Tome III Livres V et VI*, Les Belles Lettres., Paris, p. 20.

D'après Marichal (1992) les tablettes de pin ou de sapin sont les plus grossières car ces bois ont de grosses fibres se prêtant mal au polissage et à un travail précis ; on constate cependant que le bois de sapin a souvent été employé pour les tablettes bien que leur fabrication soit délicate.

## 2. - Tablettes à inscriptions à l'encre

Un autre type de support à écriture était en usage dans l'Antiquité : les tablettes en « feuille » ou « leaf-tablets » qui recevaient l'écriture tracée à l'encre. Cette seconde typologie, sous évaluée jusqu'au début des années 70, s'est avérée importante grâce à la découverte à Vindolanda (aujourd'hui Chesterholm, nord de la Grande Bretagne) de plusieurs centaines de ces tablettes (Bowman et Thomas, 1983).

De même typologie que celles-ci, 14 fragments ont été découverts à Saintes dans le puits G. Une détermination antérieure ayant conclu à du frêne (*Fraxinus excelsior*) a été démentie par un examen microscopique (Saedlou, 2002) qui a permis d'identifier pour la première fois à Saintes, du tilleul (*Tilia* sp.). Les 14 fragments étant tous de cette essence, la probabilité qu'ils correspondent à une unique tablette est forte. Malheureusement, son état très fragmentaire ne permet pas de connaître ses dimensions initiales et sa typologie exacte ; pourtant, l'absence d'évidement ainsi que le bois employé laissent penser que cette tablette était plutôt écrite à l'encre. Cette découverte s'avère être très intéressante car elle est comparable à celles faites en Angleterre (Collingwood et Wright, 1992), où ce type de tablettes était très majoritairement réalisé à partir de tilleul comme le mentionne Lafaye (1877-1919).

Du point de vue de ses caractéristiques techniques, le tilleul est par ailleurs cité par Lacombe (1868 rééd. 1986) comme étant le plus propre à la sculpture car il est agréable à travailler ; en revanche, il est trop tendre et ne résiste pas assez dans les détails un peu délicats. A son sujet, Pline L'Ancien<sup>2</sup> dit cependant qu'il émousse très vite les herminettes. Son emploi reste privilégié pour la fabrication des cadres ou tout au plus pour les ouvrages à fond levé qui n'ont pas de poids à supporter, ce qui est le cas des tablettes.

D'autres feuillus ont également été utilisés :

C'est le cas de tablettes provenant d'Algérie. D'après les auteurs (Courtois *et al.*, 1952), l'une est en érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*) ou hybride (*Acer monspessulanum* X *Acer italicum*) alors que trois planchettes appartiennent à un bois de la famille des Rosacées, très probablement de l'amandier (*Prunus amygdalus*). Enfin, un échantillon aurait été réalisé, à partir d'un saule ou d'un peuplier blanc, comme *Salix pedicellata* ou *Populus alba*.

Le peuplier (*Populus* sp.) a aussi servi à la réalisation d'une tablette datée du II<sup>e</sup> siècle dont un fragment a été retrouvé à Rennes (Guitton, 2000).

L'aulne (*Alnus glutinosa*) et le bouleau (*Betula* sp.) ont servi de matière première pour des « leaf tablets » (identifiées en Angleterre respectivement à partir de sept et de deux tablettes) : ce sont des tablettes de petite taille et de faible épaisseur, servant essentiellement à la correspondance et sur lesquelles le texte était écrit à l'encre (Collingwood et Wright, 1992).

Une seule essence résineuse a été identifiée pour cette typologie. Il s'agit du cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) utilisé pour trois tablettes d'époque vandale (V<sup>e</sup> siècle de notre ère) provenant d'Algérie (Courtois *et al.*, 1952). Le bois de cèdre est caractérisé par l'absence de tout organe sécréteur de résine (sauf probablement des canaux traumatiques, comme le sapin). Par ailleurs, il est léger, tendre, homogène, très facile à travailler ou à polir et ne se déforme pas, à condition d'être débité dans un plan radial. Les avantages de ce bois étaient tels que les artisans n'hésitaient pas à faire rechercher la matière première jusque dans l'Aurès (Algérie), à quelque 150 kilomètres du lieu de l'emploi (Courtois *et al.*, 1952).

La contrainte essentielle dans la fabrication des tablettes en feuilles était l'obtention d'une surface la plus plane possible. Cette difficulté était accrue avec certains bois de résineux présentant une différence très marquée entre les bois de printemps et d'été, rendant le bois très hétérogène.

Les étapes de fabrication ont pu être reconstituées pour des tablettes d'époque vandale (Courtois *et al.*, 1952) ; la chaîne opératoire utilisée devait être similaire à celles des autres tablettes écrites à l'encre. Les plaquettes de bois ont été obtenues par refente au moyen d'un outil tranchant dans un rondin court préalablement fendu en quartiers. Elles ont été débitées en épaisseurs de 2 à 9 millimètres sur mailles, autrement dit selon le sens radial, ce débit garantissant de moindres déformations ultérieures. Grâce à cette technique, les plaquettes de cèdre, en particulier, sont demeurées parfaitement planes. En cas de tranchage tangentiel ou tranchage sur dosse, les plaquettes se seraient déformées en tirant au cœur, ou en « faisant la tuile ». Un des échantillons, en saule ou en peuplier, préparé de cette manière a d'ailleurs subi cette déformation. Il est à noter que seul le bois de cœur a été retenu, l'aubier, plus fragile, a été écarté.

## 3. - Conclusion

Sans généraliser, il semble au vu des informations recueillies, que l'emploi des essences soit corrélé à une certaine typologie de tablettes. En effet, les supports d'écriture à l'encre, de petite taille, servant pour la prise de notes

(2) Pline l'Ancien, trad. 1962 par J. André, *Histoire naturelle. Livre XVI*, Les Belles Lettres, Paris. 198 p.

ou dans la correspondance personnelle, étaient plutôt réalisés dans un bois indigène du lieu où ils ont été découverts et le plus souvent dans des bois de feuillus. A Saintes, une tablette de cette typologie est en tilleul, essence sans doute indigène de la région à l'époque antique car des restes de fruits appartenant à ce genre ont été retrouvés dans le même puits.

Pour les *codex*, gravés à l'aide d'un stylet, et servant de support à des textes plus officiels, les bois de résineux, tels sapin, épicéa ou pin ont été préférés quel que soit le lieu de la découverte. La répartition des sites où ont été découverts des objets en sapin ou en épicéa est plus vaste que l'aire de répartition naturelle de ces deux essences. A Saintes, les bois de sapin et d'épicéa, largement identifiés à partir de tablettes, ne sont pas indigènes de la région actuellement. Les conditions écologiques ayant peu changé durant deux mille ans, ces bois ne devaient pas être présents dans la végétation naturelle de ce lieu dans l'antiquité. Certainement choisis en fonction de caractéristiques physiques, nous pouvons formuler deux hypothèses quant à leur découverte :

- un commerce à grande échelle du bois en vue de fabriquer localement ces tablettes.
- l'existence de centres de production de tablettes à proximité de la matière première nécessaire, impliquant donc un commerce d'objets déjà manufacturés (Dietrich, 1992).

Cette seconde hypothèse semble la plus plausible car pour des questions techniques, les artisans travaillaient les bois « verts », c'est-à-dire très peu de temps après abattage de l'arbre. La durée de transport, en séchant le bois, l'aurait rendu plus difficile à façonner.

De plus, le volume représenté par des tablettes déjà réalisées est beaucoup moins important que celui du matériau brut ce qui facilite le transport. La grande similitude typologique des *codex* abonde aussi dans le sens de cette hypothèse car dans le cas de fabrication locale, on peut penser que des typologies régionales se seraient développées.

Des recherches ultérieures ainsi qu'une identification botanique systématique des objets seront nécessaires pour une meilleure connaissance du choix du bois effectué par l'artisan pour la fabrication des tablettes ; elles permettront en outre, de privilégier l'une ou l'autre des hypothèses concernant le mode d'exportation des tablettes dans tout l'empire romain.

## Remerciements

Ce texte est dédié à la mémoire de Guy Vienne.

## Bibliographie

BOISSEVAIN P., 1920, La tablette d'achat de Tolsum (Frise), *Revue des études anciennes*, tome 21, Bordeaux, p.91-96.

BOWMAN A.K., THOMAS J. D., 1983, *Vindolanda : the latin writing-tablets*, Britannia Monograph Series, Vol. 4., London, 157 p.

COLLINGWOOD R.G., WRIGHT R.P., 1992, *The Roman Inscription of Britain*, Volume II, Fascicule 4, London, p.11-21.

COULON G., 1995, L'enfance en Gaule romaine, *Les Dossiers de l'Archéologue*, 12, p.19-34.

COURTOIS C., LESCHI L., PERRAT C., SAUMAGNE C., 1952, *Tablettes Albertini. Actes privés de l'époque vandale*, Ed. Arts et Métiers Graphiques, Paris, p. 8.

DESCHAMPS S., PIRAULT L., 1999, Rezé, cité des Pictons, *Archéologia*, 353, p.34-45.

DIETRICH A., 1992, Les bois gorgés d'eau, A.G.O.R.A., Les bois archéologiques, Dossier n°2, Université de Rennes I, Rennes, p. 37.

GUITTON V., 2000, *Le mobilier xylogique gallo-romain en Bretagne : les bois gorgés d'eau du campus de la place Hoche à Rennes (35)*, Maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, Université Rennes 2 de Haute-Bretagne, p.113-114.

HEDINGER B., URS L., 2003, *Les tablettes à écritures*, Les Helvètes et l'artisanat du bois. Les découvertes de Vitodurum et Tasgetium, *Documents du Musée Romain d'Avenches* 9, Avenches, p. 58-61.

LACOMBE S., 1868 rééd. 1986, *Nouveau manuel complet de sculpture sur bois*, Inter-livres, Paris, p. 55.

LAFAYE G., 1877-1919, *Tabella in Daremberg C., Saglio E. et Pottier E., Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines d'après les textes et des monuments*, tome V, Ed. Hachette, Paris, p. 1-5.

LAUR-BELART R., 1955, *Municipium Area*, *Sonderdruck aus Germania*, 33, Heft, 4, Mainz, p.373-377.

MARICHAL R., 1992, Les tablettes à écrire dans le monde romain, in : Lalou E. (dir.), 1992, *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque Moderne*, *Bibliologia : Elementa ad librorum studia pertinentia*, 12, Ed. Brepols, Turnhout, p.165-185.

RAMIÈRE R., 1992, Conservation et restauration des bois gorgés d'eau, *A.G.O.R.A.*, Les bois archéologiques, Dossier n°2, Ed. Université de Rennes I, Rennes, p. 50.

ROUVREAU M., 1975, Importantes découvertes à Saintes, *Archéologia*, 79, Paris, p.34-45.

SAEDLOU N., 2002, *Apports de la xylogologie à l'archéologie : étude des objets en bois gallo-romains de Saintes (Charente-Maritime, France)*, Thèse de doctorat de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI), 500 p.

SAEDLOU N., 2003, Compte-rendu de l'analyse des bois du Musée Archéologique, Le Mans, 53 p. *inédit*.

VIENNE G., 1992, Les tablettes à écrire conservées au musée archéologique de Saintes, *in* Lalou E. (dir.), 1992, *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque Moderne*, *Bibliologia : Elementa ad librorum studia pertinentia*, 12, Ed. Brepols, Turnhout, p.211-220.